

Image not found or type unknown



Assurance habitation partagée

Par **cathy**, le **28/05/2008** à **11:33**

bonjour
Un couple d'amis part, cause mutation, à Mayotte pour deux ans.
Ils vont me sous-louer partiellement leur maison, c'est à dire qu'ils vont stocker dans une des chambres et dans leurs garage les biens qu'ils n'emmenent pas avec eux.
Le loyer total sera versé au propriétaire par leur soins et moi je vais leurs verser un loyer au prorata de la surface que j'occuperais.
Voici mes questions:
A propos de l'assurance habitation: Peuvent-ils assurer cette chambre et ce garage avec leurs biens avec leur propre assurance et moi de mon côté souscrire a une assurance pour le reste de la maison ?
En vous remerciant de votre aide
Merci